Bas-Rhin

Mon numéro : 2 03 12 67 447 269 74 Mon nom ou celui de mon ayant droit ROSSER--BILLOT JULIETTE

Pour mes démarches, j'utilise mon compte ameli. Avec l'appli sur mon smartphone c'est très simple!

3646 Service gratuit + prix appel

CPAM DU BAS-RHIN16 RUE DE LAUSANNE 67090 STRASBOURG CEDEX0313019794 368661 200
eco'pli Cl 1505 20.12.23 14 14 S3C5 A

MIIe ROSSER--BILLOT JULIETTE 45 RUE DU CLIMONT 67202 WOLFISHEIM

Mademoiselle,

Voici le détail des versements vous concernant pour la journée du 09 09 23.

Ces informations ont été directement transmises par votre caisse d'assurance maladie à votre organisme complémentaire MUT'EST. En conséquence, vous n'avez pas besoin de lui envoyer ce relevé.

dates	nature des prestations	montant base du dépense remboursement		montani payé
	pour JULIETTE né(e) le 04 12 03			
	maladie			
	ref 5761 2325460000827			
9 09 23	URGENCE			
	CS GENERALISTE Sect1 (GS)	25,00 25.00	90%	22,50
	participation forfaitaire à retenir (1) (PFT)	,	5570	- 1.00
	MAJ.C.REGUL.DF (CRD)	26,50 26,50	90%	23,85

réglé au destinataire HAUBENSACK CHARLES: 46,35 euros

(1) Les participations forfaitaires et franchises constatées sur ces actes sont déduites du montant remboursé dans la partie « Vos remboursements de soins » ou le seront sur vos prochains règlements.



0040V26.01.00 / U



Bas-Rhin

=6 FEV. 2024

CPAM DU BAS-RHIN16 RUE DE LAUSANNE 67090 STRASBOURG CEDEX

Mon numéro : 2 03 12 67 447 269 74 Mon nom ou celui de mon ayant droit :

ROSSER-BILLOT JULIETTE

Pour mes démarches, j'utilise mon compte ameli. Avec l'appli sur mon smartphone c'est très simple! MIIe ROSSER--BILLOT JULIETTE 45 RUE DU CLIMONT 67202 WOLFISHEIM

3646 Service gratuit prix appel

Mademoiselle,

Voici le détail des versements vous concernant pour la période du 27 06 23 au 13 09 23.

DOLLE VOTES	re information							
pour votre	information							
dates	nature des prestations	montant dépense rembo	base du ou rse ment	taux	montan paye			
	pour JULIETTE né(e) le 04 12 03							
	maladie							
	ref 9731 2324010002990							
27 06 23	ACTE BIOLOGIE (B 85,00)	22,10	22,10	90%	19,8			
	participation forfaitaire à retenir (1) (PFT)		,		- 1,00			
	LE PROFESSIONNEL DE SANTE A TRANSMIS CE DO	SSIER DIRECTEMENT A L'ORGAN	NISME COMP	LEMEN				
	réglé au destinataire ASSIA PREMIUM : 19,89 euros							
	ref 6610 2325540002966							
9 09 23	PHARMACIE (PH7)	3,23	3,23	90%	2,91			
	HONOR. DISPENS. (HD7)	1,02	1,02		0,92			
	franchise à retenir (1) (FRT)		,		- 0,50			
	PHARMACIE 15% (PH2)	2,82	2,82	15%	0,42			
	HONOR. DISPENS. (HD2)	1,02	1,02	15%	0,15			
	franchise à retenir (1) (FRT)				- 0,50			
	PHARMACIE (PHT)	2,32	2,32	90%	2,09			
	HONOR. DISPENS. (2 HD7)	2,04	2,04	90%	1,84			
	franchise à retenir (1) (2 FRT)				- 1,00			
	HONOR.DISPENS.REM (HDR)	0,51	0,51	90%	0,46			
	LE PROFESSIONNEL DE SANTE A TRANSMIS CE DOSSIER DIRECTEMENT A L'ORGANISME COMPLEMENTAIRE							
	réglé au destinataire PHARMACIE DE LA FLEUR	: 8,79 euros						
	ref 9731 2326340005205							
3 09 23	ACTE BIOLOGIE (B 542,00)	140,92	140,92	90%	126,83			
	participation forfaitaire à retenir (1) (4 PFT)	·	,	/ 0	- 4,00			
	ACTE BIOLOGIE (B 107,00)	27,82	27,82 1	00%	27,82			
	SOINS INFIRMIERS (AMI 1,50)	4,73	4,73 1		4,73			
	franchise à retenir (1) (FRT)	•	.,	/0	- 0,50			
	MAJO ACTE UNIQUE (MAU)	1,35	1,35 1	000/				
	THE STATE OF THE S	1,00	1,30 1	UU70	1,35			



Pour trouver des infos santé fiables et claires, je vais sur ameli, fr/assure/sante

735602301979419006



Mon numéro : 2 03 12 67 447 269 74 Mon nom ou celui de mon ayant droit :

ROSSER-BILLOT JULIETTE

dates	re information nature des prestations	montant base du dépense remboursement taux	montant payé
	pour JULIETTE né(e) le 04 12 03		
	maladie		
	ref 9731 2326340005205 réglé au destinataire LABM DES VOSGES DE S	FRASB OURG: 160,73 euros	

Bas-Rhin

(1) Les participations forfaitaires et franchises constatées sur ces actes sont déduites du montant remboursé dans la partie « Vos remboursements de soins » ou le seront sur vos prochains règlements.



Bas-Rhin

SERVICE COURRIER LE

= 6 FEV. 2024

CPAM DU BAS-RHIN16 RUE DE LAUSANNE 67090 STRASBOURG CEDEX

Mon numéro : 1 64 08 99 109 526 76 Mon nom ou celui de mon ayant droit : ROESSER MANFRED Pour mes démarches, j'utilise mon compte ameli. Avec l'appli sur mon smartphone c'est très simple!

M. ROESSER MANFRED 45 RUE DU CLIMONT 67202 WOLFISHEIM

3646 Service gratuit + prix appel

M

Monsieur.

Voici le détail des versements vous concernant pour la période du 29 07 23 au 09 10 23

dates	nature des prestations	montant dépense rem	base du boursement	taux	montan payé	
	pour MANFRED né(e) le 02 08 64					
	maladie					
	ref 6610 2321440005012					
29 07 23	PHARMACIE (PH7+PC)	10,85	10,85	90%	9,77	
	HONOR, DISPENS. (HG7+PC)	2,76	*	90%	2,48	
	franchise à retenir (1) (FRT)	-,, -	2,10	JU /0	- 0,50	
	PHARMACIE (PH7+PC)	12,26	12,26	90%	11,03	
	HONOR. DISPENS. (HG7+PC)	2,76	2,76		2,48	
	franchise à retenir (1) (FRT)	_,	2,70	JU /0	- 0,50	
	HONOR.DISPENS.REM (HDR+PC)	0.51	0,51	QAP/	0,46	
	LE PROFESSIONNEL DE SANTE A TRANSMIS CE DOSSIER DIRECTEMENT A L'ORGANISME COMPLEMENTAIRE réglé au destinataire Pharmacie de Wolfisheim: 26,22 euros					
	ref 9731 2328940011122					
9 10 23	ACTE BIOLOGIE (B 305,00+PC)	79,30	79,30	90%	71,37	
	participation forfaitaire à retenir (1) (4 PFT)	, , , ,	10,00	00/0	- 4,00	
	PRELEVEMENT (TB 1,50+PC)	3.78	3.78	90%	3,40	
	LE PROFESSIONNEL DE SANTE A TRANSMIS CE DOSSIER DIRECTEMENT A L'ORGANISME COMPLEMENTAIRE					
	réglé au destinataire LABM BOUDERBALA: 74,7		1110WE 00W	-CIAICTA I	AINE	
	(1) Les participations forfaitaires et franchises co remboursé dans la partie « Vos remboursemer règlements.	nnstatáas sur oos natas	sont déduite	es du r	nontant	



Bas-Rhin

Mon numéro : 2 03 12 67 447 269 74

Mon nom ou celui de mon ayant droit :

ROSSER--BILLOT JULIETTE

Pour mes démarches, j'utilise mon compte ameli.

Avec l'appli sur mon smartphone c'est très simple !

CPAM DU BAS-RHIN16 RUE DE LAUSANNE 67090 STRASBOURG CEDEX 1058501315 764910 200 eco'pli Cl 1505 31.08.23 59 LILLE PIC

Mile ROSSER--BILLOT JULIETTE 45 RUE DU CLIMONT 67202 WOLFISHEIM

3646 Service gratuit

Mademoiselle,

Voici le détail des versements vous concernant pour la période du 03 05 23 au 24 07 23.

Ces informations ont été directement transmises par votre caisse d'assurance maladie à votre organisme complémentaire MUT'EST. En conséquence, vous n'avez pas besoin de lui envoyer ce relevé.

		montant	tant base du					
dates	nature des prestations	dépense remb	oursement	taux	paye			
	pour JULIETTE né(e) le 04 12 03							
	maladie							
	ref 5761 2312540000330							
3 05 23	BILAN VISUEL (RNM)	28,00	28,00	100%	28,00			
	réglé au destinataire CENTRE OPHTALMOLOGIQUE CA RE VISIO. : 28,00 euros							
	ref 9731 2314310001032							
17 05 23	VERRE OPTIQUE B (VU2)	120,00	0,05	90%	0,05			
	VERRE OPTIQUE B (VU2)	120,00	0,05	90%	0,05			
	réglé au destinataire ACUITIS FRANCE: 0,10 e	euros						
	ref 6610 2317910018096							
21 06 23	PHARMACIE (PH7)	3,76	3,76	90%	3,38			
	HONOR. DISPENS. (HD7)	1,02	1,02	90%	0,92			
	franchise à retenir (1) (FRT)				- 0,50			
	HONOR.DISPENS.REM (HDR)	0,51	0,51	90%	0,46			
	ref 6610 2317910018097							
21 06 23	PHARMACIE (PH7)	4,21	4,21	90%	3,79			
	HONOR. DISPENS. (HD7)	1,02	1,02	90%	0,92			
	franchise à retenir (1) (FRT)				- 0,50			
	HONOR.DISPENS.REM (HDR)	0,51	0.51	90%	0,46			
	HONOR.DISP.SPEC (HDE)	3,57	3,57		3,21			
	réglé au destinataire PHARMACIE DE WOLFISHEIM: 13,14 euros							
	ref 5761 2318040001812							
7 06 23	PARCOURS COORDONNE - MEDECIN CORRESPONDANT							
	C GENERALISTE Sect1 (G)	25,00	25,00	90%	22,50			
	participation forfaitaire à retenir (1) (PFT)				- 1,00			
	MAJO COORDINATION (MCG)	5,00		90%	4,50			

réglé au destinataire CENTRE DE SANTE INWECARE STRASBOU. : 27,00 euros



Pour trouver des infos santé fiables et claires, je vais sur ameli.fr/assure/sante

0040V26.00.03 / U



Mon numéro : 2 03 12 67 447 269 74 Mon nom ou celui de mon ayant droit ; ROSSER--BILLOT JULIETTE

		montant	base du		montan
dates	nature des prestations	dépense remk	ooursement	taux	paye
	pour JULIETTE né(e) le 04 12 03				
	maladie				
	ref 5761 2320910001735				
24 07 23	PARCOURS COORDONNE - MEDECIN CORRESPONDANT				
	C GENERALISTE Sect1 (G)	25,00	25,00	90%	22,50
	participation forfaitaire à retenir (1) (PFT)				- 1,00

réglé au destinataire CENTRE DE SANTE INWECARE STRASBOU. : 22,50 euros

⁽¹⁾ Les participations forfaitaires et franchises constatées sur ces actes sont déduites du montant remboursé dans la partie « Vos remboursements de soins » ou le seront sur vos prochains règlements.

628804850131519405

諁



SERVICE COURRIER LE

- 6 FEV. 2024

CPAM DU BAS-RHIN16 RUE DE LAUSANNE 67090 STRASBOURG CEDEX

Mon numéro : 2 03 12 67 447 269 74 Mon nom ou celui de mon ayant droit : ROSSER-BILLOT JULIETTE

Pour mes démarches, j'utilise mon compte ameli. Avec l'appli sur mon smartphone c'est très simple !

MIle ROSSER-BILLOT JULIETTE 45 RUE DU CLIMONT 67202 WOLFISHEIM

3646 Service gratuit

Mademoiselle,

Voici le détail des versements vous concernant pour la période du 27 96 23 au 24 97 23

dates	nature des prestations	montant dépense rembi	base du	farm	montani			
	pour JULIETTE né(e) le 04 12 03	dopolise religi		taux	payé			
	maladie							
	ref 6610 2318040003011							
27 06 23	PHARMACIE (PHT)	4,09	4.09	0.007	2.00			
	HONOR, DISPENS, (HD7)	1,02	,	90%	3,68			
	franchise à retenir (1) (FRT)	1,02	1,02	90%	0,92			
	PHARMACIE (PH7)	1,99	1,99	90%	- 0,50			
	HONOR. DISPENS. (HD7)	1,02	1,99		1,79			
	franchise à retenir (1) (FRT)	1,02	1,02	90%	0,92			
	HONOR DISPENS REM (HDR)	0,51	0.51	90%	- 0,50			
	HONOR.DISP.SPEC (HDE)	3,57			0,46			
	LE PROFESSIONNEL DE SANTE A TRANSMIS CE DOSSIER DIRECTEMENT A L'ORGANISME COMPLEMENTAIRE							
	réglé au destinataire PHARMACIE DE L'HOMME DE FER : 10,98 euros							
	ref 6610 2320740003744							
24 07 23	PHARMACIE (PH4)	4,22	4,22	80%	3,38			
	HONOR, DISPENS, (2 HD4)	2,04	,	80%	1,63			
	franchise à retenir (1) (2 FRT)	•	7,0	55,0	- 1,00			
	PHARMACIE (PH4)	1,72	1,72	80%	1,38			
	HONOR. DISPENS. (HD4)	1,02	1,02		0,82			
			- ,	-0/0	0,02			
	franchise à retenir (1) (FRT)				- 0.50			
		0,51	0,51	90%	- 0,50 0,46			

réglé au destinataire PHARMACIE DE L'HOMME DE F ER : 7,67 euros



⁽¹⁾ Les participations forfaitaires et franchises constatées sur ces actes sont déduites du montant remboursé dans la partie « Vos remboursements de soins » ou le seront sur vos prochains règlements.